

La dénonciation du nicodémisme à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes

Laetitia CHERDON
Aspirante F.N.R.S., Université de Liège

En 1685, la Révocation de l'Édit de Nantes oblige les calvinistes qui ne prennent pas le risque de quitter la France à abjurer leur religion. Peu de conversions sont sincères : la plupart des Nouveaux Convertis n'adoptent qu'un catholicisme de façade. Cette attitude, appelée nicodémisme d'un terme popularisé par Calvin et repris par les historiens contemporains, est dénoncée par la littérature pastorale émanant du Refuge. Nous commencerons par une courte réflexion sur l'origine et la définition du nicodémisme. Ensuite, après avoir rappelé le contexte qui a vu se développer la dissimulation à la fin du XVII^e siècle, nous présenterons brièvement la littérature pastorale qui condamne ce comportement. Enfin, le dernier point s'intéressera au discours tenu par ces lettres.

Origine et définition du nicodémisme

Ce terme est dérivé du nom de Nicodème, un membre du Sanhédrin (Jean 3,1) venu trouver Jésus la nuit tombée pour ne pas être aperçu. En référence à ce personnage biblique, il désigne une attitude de dissimulation par crainte d'affirmer ses opinions.

En 1544, dans son *Excuse à Messieurs les Nicodémistes*, Calvin attribue la création de ce mot aux intéressés eux-mêmes : « Pource qu'ilz empruntent le nom de Nicodeme, pour en faire un bouclier, comme s'ilz estoient ses imitateurs... »¹. Pourtant, les dissimulateurs ne suivent l'exemple de ce pharisien que du temps où il cache sa foi. Or, comme le rappelle le réformateur, Nicodème a aussi soutenu le Christ contre tous et a même enseveli son corps avec l'aide de Joseph d'Arimathie. Selon Calvin, le vocable est mal choisi : se prétendre nicodémistes est un abus de langage. En 1549, la traduction latine du traité parle d'ailleurs de « Pseudo-Nicodemitae »². L'historien Carlos Eire a montré que Calvin n'était pas le premier à employer cette expression³.

1. *Excuse de Jehan Calvin à Messieurs les Nicodemistes, sur la complaincte qu'ilz font de sa trop grand'rigueur*, 1544, *Ioannis Calvini opera quae supersunt omnia*, éd. par Baum, Cunitz et Reuss, Brunswick, 1867, VI, col. 596.
2. J. CALVIN, *De vitandis superstitionibus*, 1549-1550, *Opera*, VI, col. 617-644. Cet ouvrage rassemble le *Petit Traicté monstrant que c'est que doit faire un homme fidele congnoissant la verité de l'Évangile, quand il est entre les Papistes* et l'*Excuse...*, ainsi que des avis de réformateurs sur la question de la dissimulation.
3. C. EIRE, *War against the Idols. The Reformation of Worship from Erasmus to Calvin*, Cambridge, 1986, p. 242-243.

Ainsi, dans une lettre⁴ de 1529, Johannes Brenz, réformateur du duché de Wurtemberg, utilise l'épithète « Nicodemish » pour désigner des gens qui n'osent confesser ouvertement leur foi. Antoine Froment, réformateur et chroniqueur, accuse, lui aussi, des membres du Conseil de Genève de « Nycodemistes » car ils ont un comportement de dissimulation⁵. Enfin, les Évangéliques de Payerne, ville de Suisse dans le canton de Vaud, écrivant aux Genevois en 1532 les informent que « plusieurs nycodémysans se déclarent et manifestent »⁶. La référence à Nicodème pour évoquer l'attitude de ceux qui cachent leurs opinions n'est donc pas nouvelle. Pourtant c'est certainement Calvin qui, par ses écrits, a contribué à populariser l'appellation de nicodémistes. L'inadéquation entre l'exemple invoqué et le comportement défini par le terme nicodémisme explique peut-être pourquoi celui-ci n'a pas eu beaucoup de succès par la suite. Les historiens contemporains ont pourtant choisi cette dénomination pour désigner un phénomène de dissimulation religieuse aux XVI^e et XVII^e siècles⁷.

Le nicodémisme à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes

L'Édit de Fontainebleau qui révoque, en octobre 1685, celui de Nantes met fin à presque un siècle d'existence légitime reconnue à la religion réformée en France. S'il accorde le *jus emigrandi* aux pasteurs pour une période de quinze jours, il interdit, en revanche, à tous les sujets réformés de quitter la France. Ceux-ci se trouvent alors devant un terrible dilemme :

4. D'après C. EIRE, *War against...*, p. 242, il s'agit d'une lettre au chancelier Vogler qui est au service du Margrave George de Ansbach. Elle est publiée dans *Anecdota Brentiana*, éd. par T. Pressel, Tübingen, 1868, p. 31-33.
5. A. FROMENT, *Les Actes et Gestes Merveilleux de la Cité de Genève*, 1544, rééd. par J. G. Fick, Genève, 1854, p. 73.
6. « Les Évangéliques de Payerne à ceux de Genève, le 9 juillet 1532 », HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme*, Genève, t. II, 1527-1532, 1868, p. 429.
7. Le nicodémisme a fait l'objet de diverses études à partir du début du XX^e siècle. Engagée en 1917 par Albert AUTIN (*Un épisode de la vie de Calvin: la crise du nicodémisme*), la recherche sur cette attitude a entraîné de nombreux débats entre les historiens, qui ne sont pas d'accord sur la définition, l'ampleur et les causes du phénomène. Voir notamment pour le XVI^e s. les travaux de C. GINZBURG, *Il nicodemismo. Simulazione e dissimulazione religiosa nell'Europa del 500*, Turin, 1970; de M. BATAILLON, « Juan de Valdès, Nicodémite? », *Aspects du libertinisme au XVI^e siècle*, Actes du colloque international de Sommières, Paris, 1974, p. 93-103; de C. EIRE, « Prelude to sedition? Calvin's Attack on Nicodemism and Religious Compromise », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 1985, t. 76, p. 130-140 et *War against the Idols...*; de F. HIGMAN, « The question of Nicodemism », *Calvinus Ecclesiae Genevensis Custos*, éd. par W.H. Neuser, Francfort, 1984, p. 165-170, Id., *La diffusion de la Réforme en France, 1520-1565*, Genève, Labor et Fides, 1992, p. 169-187, Id., « Calvin polémiste » et « De l'affaire des Placards aux nicodémistes: le mouvement évangélique français sous François I^{er} », *Lire et Découvrir. La circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, 1998, p. 403-418 et p. 619-625; de T. WANEGFFELN, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, 1997; de M. Van VEEN, « Calvijns polemiek tegen nicodemiten, in het bijzonder tegen Coornheert », *Nederlands Archief Kerkgeschiedenis*, 1999, vol. 79, n° 2, p. 170-203. Pour le XVII^e s. les travaux de E. LABROUSSE, « Diversité des formes de la résistance huguenote à l'abjuration », *Les résistances spirituelles*, Actes de la Dixième Rencontre d'Histoire Religieuse tenue à Fontevraud les 2, 3 et 4 octobre 1986, Angers, 1987, p. 51-61 et « Plaidoyer pour le nicodémisme » *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1987, p. 259-270; de P. JOUTARD, « 1685, une fin et une nouvelle chance pour le protestantisme français », M. MAGDELAINE, R. von THADDEN, *Le Refuge huguenot*, Paris, 1985, p. 13-30.

faut-il choisir la fidélité que tout sujet doit à son roi et se soumettre aux volontés de Louis XIV ou le devoir d'obéissance totale à Dieu et conserver sa foi à tout prix? Plusieurs facteurs tels que la situation géographique, le milieu social, les convictions personnelles ou encore des raisons d'ordre pratique influencent la décision. Si certains choisissent la fuite et tous les dangers qu'elle comporte, la plupart des protestants restés en France – mis à part quelques rares irréductibles – abjurent leur religion. Pourtant, contrairement aux espoirs catholiques, le calvinisme survit clandestinement grâce à divers moyens de résistance mis en place par ceux qu'on appelle maintenant les Nouveaux Convertis ou Nouveaux Catholiques. Pour certains, il s'agit de participer à des assemblées secrètes ou de prendre part à des mouvements de révoltes armées. D'autres préfèrent un nicodémisme passif qui consiste à adopter un catholicisme de façade, tout en restant intérieurement calvinistes. Les raisons de cette décision sont multiples: espoir de conserver une situation sociale ou des biens, souci de la protection des enfants ou encore sens plus grand du devoir d'obéissance au roi. Le nicodémisme est également plus répandu dans les régions où le protestantisme était minoritaire car les Nouveaux Convertis se trouvent entourés de catholiques et isolés de leurs anciens coreligionnaires. Enfin si la conviction d'une tourmente passagère pousse quelques huguenots à l'exil, elle peut également en influencer d'autres à rester et opter pour la dissimulation pendant quelque temps. Cette attitude s'exprime par une participation aux cérémonies catholiques, tout en gardant, grâce à plusieurs subterfuges, une foi calviniste. Ainsi la plupart des Nouveaux Convertis entretiennent secrètement chez eux un culte familial, facilité par une bonne connaissance de l'Écriture. Les parents évitent d'envoyer leurs enfants au catéchisme et à l'école ou, du moins, si la surveillance est trop forte, contrent l'enseignement catholique par une instruction calviniste. Beaucoup s'abstiennent de communier et refusent les derniers sacrements. Par ces différents gestes d'opposition, les calvinistes qui ont abjuré espèrent que Dieu pardonnera leur faute. Il est certain que le nicodémisme ne peut cependant pas représenter la solution parfaite, «c'est une attitude hésitante, culpabilisante, humiliée»⁸. Les nombreuses excuses qui cherchent à justifier ce comportement sont la preuve que les nicodémistes ne sont ni satisfaits, ni convaincus par leur choix.

Les lettres pastorales protestantes

La littérature pastorale protestante émanant du Refuge se fait l'écho de cette attitude, souvent pour la condamner. Cette littérature⁹ est constituée, au sens premier du terme, de lettres rédigées, pour la plupart, par des pasteurs réfugiés à l'intention des calvinistes restés en France. Plus généralement, ce genre épistolaire regroupe l'ensemble des écrits destinés à encourager la

8. E. LABROUSSE, «Plaidoyer pour le nicodémisme»..., p. 269.

9. E. LABROUSSE, «Introduction à l'*Avertissement aux Protestans [...]*», *Études d'Histoire et de Philosophie religieuses*, n° 67, Paris, 1986, p. 5-18.

résistance des huguenots. Imprimés à l'étranger – la majorité en Hollande – ceux-ci parviennent clandestinement en France. L'impression présente l'avantage de multiplier les exemplaires afin d'augmenter la chance d'en faire parvenir au moins quelques-uns dans le Royaume. C'est aussi pour faciliter leur introduction que tous ces ouvrages sont de petite taille. Le pasteur Daniel de Superville¹⁰ explique que « un livre d'une mediocre grosseur ayant peine à passer en France, les besoins de nos freres, aussi bien que les conseils de quelques amis, ont déterminé à changer la forme de cet Ecrit, & à le donner peu à peu »¹¹. Les destinataires privilégiés de cette littérature pastorale sont les huguenots français, mais tous les réfugiés et protestants européens sont également visés. Ceux-ci forment d'ailleurs la clientèle qui permet de financer en partie la distribution gratuite en France. Et il est fort possible qu'ils représentent aussi les principaux lecteurs, vu les efforts français pour éviter toute propagation de textes protestants.

À côté des encouragements et consolations, les auteurs de ces lettres adressent beaucoup de reproches aux huguenots qui ont choisi une attitude de dissimulation. Ils appellent à la repentance et exhortent leurs semblables à résister ou à fuir. Certains émettent des critiques quant à la politique de Louis XIV et plusieurs défendent même le droit de désobéir au souverain dans ce cas précis. Mais la plupart, conformes à la tradition de loyalisme monarchique développée durant tout le XVII^e siècle, prônent malgré tout une attitude de respect envers le roi.

C'est dans cette littérature pastorale que nous avons étudié le nicodémisme et sa dénonciation, pour la période qui s'étend de l'apparition des lettres pastorales, en 1684, à la fin du XVII^e siècle¹². Ces années sont marquées par un grand développement de la lutte contre le nicodémisme. Le Refuge, qui entretient de nombreuses relations avec la France, mène le combat contre un phénomène qu'il perçoit comme une entrave à la survie du protestantisme dans le Royaume et à son éventuel rétablissement. A partir du XVIII^e siècle cet espoir de voir la religion réformée à nouveau admise en France disparaît peu à peu. La lutte contre le nicodémisme perd donc une de ses raisons d'être. De plus, les exilés commencent à s'intégrer dans leur pays d'accueil et se sentent moins concernés par le sort des huguenots français.

Le nicodémisme et sa dénonciation dans les lettres pastorales

Un terme peu utilisé

En 1687, Jean Graverol, pasteur réfugié à Amsterdam puis à Londres, publie des *Instructions pour les Nicodemites, Où après avoir convaincu ceux*

10. Théologien protestant (1657-1725), pasteur de l'Église de Loudun à partir de 1683, il se réfugie, après la Révocation, à Rotterdam où il exerce le ministère dès 1691.

11. D. de SUPERVILLE, « Avertissement », *Les Devoirs de l'Église affligée*, A Rotterdam, Chez Abraham Acher, Marchand Libraire op de Vifferdick, près de la Bourse, 1699.

12. Cet article est le résultat d'un mémoire de licence, pour lequel nous avons dû limiter géographiquement le corpus. Nous avons consulté les documents conservés en Belgique et à Paris (Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français).

qui sont tombez de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la verité. Le terme popularisé par Calvin un siècle et demi plus tôt n'est donc pas tout à fait oublié. Il ne semble pourtant pas remporter un grand succès chez les auteurs de la fin du XVII^e siècle.

En effet, si Jean Graverol fait apparaître *Nicodemites* dans son titre, il n'emploie le mot que trois fois dans l'ouvrage¹³. Parmi les lettres étudiées, seules six autres mentionnent le vocable. La première est la réédition, en 1682, de l'opuscule de Josué de La Place¹⁴ qui souligne que les martyrs « ont tous signé de leur sang, la condamnation des Nicodémistes & des Revoltez de ce siècle ». Quelques pages plus loin l'auteur fait la même remarque que Calvin quant à un exemple mal choisi par les dissimulateurs¹⁵. Trois ans plus tard, Charles Icard¹⁶ utilise l'accusation de nicodémite dans son *Avis salutaire* et fait référence à l'évangile de Jean pour remarquer que « ce n'est plus le temps d'aller à Jesus de nuit... »¹⁷. Même mise en garde dans la *Lettre de Consolation* d'André Vial. Ce pasteur de Ganges, peu connu, félicite des fidèles de s'être relevés de leur chute, les encourage à persévérer et leur demande de s'écarter « des Nicodemistes craintifs, qui n'osent pas chercher Jesus Christ de jour, qui le vont trouver la nuit, parce qu'ils craignent le peril, & qu'ils n'ont pas le courage de porter la Croix »¹⁸. Le qualificatif apparaît à nouveau sous la plume de Pierre Jurieu¹⁹ dans une lettre de 1686. Le pasteur s'y insurge contre l'*Avis Charitable* de Pierre Poiret²⁰ qu'il qualifie de « très propre à flatter le cœur des Nicodémistes »²¹. Enfin, Jacques Basnage²², dans une lettre de février 1686 émet la même réserve que Calvin à propos d'une désignation inadéquate: « Nicodeme et Joseph d'Arimathée que ceux qui dissimulent prennent pour patrons, & qui pendant la vie de

13. [J. GRAVEROL], *Instructions pour les Nicodemistes...*, Amsterdam, Abraham Wolfgang derrière la Bourse, 1687, p. 186, 190, 232.

14. Josué de La Place (1596-1655 ou 1665) fut pasteur de l'Église de Nantes et professeur de théologie à l'Académie de Saumur. Il n'est donc pas contemporain de la période que nous étudions. Ce protestant nous intéresse cependant car, en 1682, paraît une réédition d'un de ses textes contre les nicodémistes.

15. J. de LA PLACE, *Entretiens d'un Pere et de son Fils sur le Changement de Religion*, A La Haye, Chez Corneille de Graaf, Marchand Libraire, sur la grand Sale de la Cour, 1682, in-12, p. 81, 97. La première édition date de 1629 et parle aussi de « Nicodemistes ».

16. Charles Icard (1636-1715), pasteur à Nîmes est condamné en 1684, pour sa participation à la résistance proposée par Claude Brousson. Il se retire avec sa famille à Neuchâtel, puis Brème.

17. C. ICARD, *Avis salutaire aux Églises reformées de France*, Amsterdam, Jean-Pierre Parent, 1685, in-8, p. 38, 53-54.

18. [A. VIAL], *Lettre de Consolation à l'Église de Ganges en Cevenes* (sic), s.l.n.d., in-4, p. 2.

19. Pierre Jurieu (1637-1713), pasteur et professeur à l'Académie de Sedan, part s'installer, en 1681, à Rotterdam où il est nommé pasteur de l'Église wallonne et professeur à l'« École Illustre ».

20. Pierre Poiret (1646-1719), après avoir exercé le ministère pastoral en pays rhénan, se rend à Hambourg et devient disciple de la prophétesse Antoinette Bourignon (1616-1680). Nous évoquerons la querelle entre Pierre Jurieu et Pierre Poiret plus loin.

21. P. JURIEU, « XI. Lettre Pastorale. Article d'Antiquité: fin de l'Histoire du Christianisme du troisième Siecle: de la tradition & de la primauté de l'évêque de Rome. Article de controverse, réflexions sur un écrit nouveau adressé aux Réformés de France: continuation de la matière de l'Unité de l'Eglise », *Lettres pastorales*, p. 94.

22. Le pasteur Jacques Basnage (1653-1723), banni à la Révocation de l'Édit de Nantes, émigre en Hollande, où il obtient l'Église wallonne de Rotterdam et plus tard l'Église française de La Haye.

J. Christ avoient retenu la verité en injustice, en firent une ouverte profession lorsqu'ils virent ce Redempteur sur une croix & dans les souffrances»²³.

La remarque de Jacques Basnage, formulée également par Josué de La Place et avant eux par Calvin, explique certainement pourquoi le qualificatif de nicodémite ne rencontre pas un grand succès à la fin du XVII^e siècle. Les auteurs lui ont préféré d'autres termes moins ambigus. Ainsi, ils interpellent «tous les tièdes, tous les lâches, tous les hypocrites, & tous les temporiseurs qui auront eu honte de Christ et de son Evangile»²⁴ ou encore les «timides dont la foi s'est trouvée trop foible pour soutenir ces épreuves»²⁵.

Les accusations

Les lettres pastorales accusent les nicodémites d'avoir renié Dieu par abandon de leur religion. Cette «déplorable chûte» ne concerne pas seulement quelques individus «mais des peuples entiers, & tous les peuples d'un grand Royaume, & tout à la fois, & comme par une délibération générale, sans que parmi un si grand nombre de Chrétiens, qui prennent le glorieux nom de Réformés, il y en ait eu un seul qui ait voulu donner sa vie pour son Sauveur»²⁶. Renoncer à sa religion ne représente qu'une partie du péché. Il est plus grave de s'attacher à «l'impure Babylone, qui a ruiné la Jérusalem du Dieu vivant»²⁷. D'autant plus que ces dissimulateurs connaissaient la vraie foi. «Mais je vous demande au moins comment vous avez pû vous soumettre à tant d'observations superstitieuses, basses, püeriles, ridicules, dont la piété Romaine est composée, apres avoir apris une piété grave, serieuse, sainte, venerable, dont vous avez fait profession durant tant d'années?»²⁸ Enfin, le péché devient plus grave encore quand les temporiseurs cherchent à le justifier.

Les causes de la chute des fidèles

Les lettres attribuent la chute des fidèles à plusieurs causes. Premièrement elles reconnaissent toutes que la situation en France est difficile pour les protestants et que les persécutions sont à l'origine de nombreuses abjurations. Gabriel Mathurin, pasteur qui aurait été emprisonné en France pendant plusieurs années, déplore les effets de cette politique brutale: «en

23. [J. BASNAGE], «Lettre VI. Qu'on ne peut point dissimuler sa religion. Réflexions sur les formulaires d'abjurations, le 1 février 1686», *Considérations sur l'état de ceux qui sont tombez, ou Lettres à l'Eglise de***** sur sa chute*, A Rotterdam, chez Abraham Acher, & la Veuve de Jacques Lucas, 1686, in-12, p. 399.

24. *A Tous les François qui souffrent pour l'Evangile & qui sont en état de glorifier Dieu par leur Vie & par leur Mort*, s.l.n.d., p. 2.

25. *Lettre d'un amy à son amy sur l'état où la violence des dragons a réduit les protestans en France*, s.l.n.d., p. 165.

26. *A tous les François...*, p. 1, 3.

27. C. BROUSSON, «Epître à tous les Réformez qui perseverent encore dans leur revolte», *Lettres et opuscules de Feu Monsr. Brousson, Ministre & Martyr du St. Evangile. Avec un Abregé de sa vie, jusqu'au IV. Novembre 1698, qu'il séela la Vérité par sa mort à Montpellier*, A Utrecht, Chez Guillaume vande Water, Imprimeur de l'Académie, 1701, in-8, p. 206.

28. [E. BENOIST], *Lettre d'un Pasteur banni de son pays, A une Eglise qui n'a pas fait son devoir dans la dernière Persecution*. A Delf, Chez Henry de Kroonevelt, 1686, in-8, p. 18-19.

effet, si on leur demande pourquoi ils ont embrassé le Papisme, ils répondent que c'est pour se mettre à l'abri de la fureur. Jamais ces pauvres gens n'eussent fait cette démarche, si l'on n'eut employé les procez, les amandes, les prisons, les exils, les dragons, & si l'on n'eut exercé sur les vivans & sur les morts, ce qu'il y a de plus cruel et de plus barbare»²⁹. Certaines lettres se montrent compréhensives aux tourments endurés et prennent le ton de l'encouragement, tandis que d'autres sont plus sévères à l'égard de ceux qui n'ont pas montré une grande constance.

«Ce que nous craignons le plus pour vous» déclare Pierre Jurieu «c'est la séduction»³⁰. Voici, selon les auteurs, une deuxième cause de chute des fidèles. Il s'agit d'un moyen mis en œuvre par l'Église de Rome pour convaincre les protestants d'abjurer leur religion. Opposée à la violence des persécutions, la méthode relève plutôt d'une manipulation en douceur. Les mises en garde sont nombreuses contre «l'habileté, les caresses, [...] les deguisemens, les relâchemens & le credit des plus fameux Prelats»³¹. Ces convertisseurs encouragent parfois une attitude nicodémite. «Ce qu'on demande de vous par ces adoucissements», explique Charles Charlo d'Argenteuil, curé de Bourges converti au protestantisme et réfugié en Angleterre, «c'est que vous deveniez des hypocrites»³². C'est la seule chose que les catholiques ont obtenue, estime Pierre Jurieu, des gens «qui disent une chose et qui pensent l'autre; des profanes qui détestent ce qu'ils adorent; des idolatres qui adorent ce qu'ils regardent comme des créatures»³³.

Si les deux premiers motifs du reniement de la foi ne dépendent pas des fidèles mais des circonstances, le troisième invoqué par les lettres est d'un tout autre genre. «La prosperite, les honneurs, les commoditez de la vie seduisent les autres. La difficulté de rompre les liens de la societé, de renoncer à ses amis, à sa Patrie, imposent silence pour quelque temps à raison, & font prendre le parti d'étouffer ses sentimens, ou de les dissimuler.»³⁴ Tous les textes dénoncent cet attachement aux biens terrestres avec un ton beaucoup plus accusateur.

Les arguments contre les excuses des nicodémistes

Par les justifications qu'ils lui trouvent, les dissimulateurs aggravent leur péché. La lutte contre ceux «qui pour éviter les dangers du corps non seulement font prendre à l'homme le masque d'une impie hypocrisie, mais de

29. [G. MATHURIN], *Les Feuilles de Fiquier ou Vanité des Excuses de ceux qui ont succombé souz la persecution*, La Haye, Abraham Troyel, Marchand Libraire, dans la grande Salle de la Cour, 1687, in-12, p. 92-93.

30. P. JURIEU, «I. Lettre pastorale. Où l'on parle des moyens de conversion dont on se sert aujourd'hui», *Lettres pastorales*, p. 3.

31. *Lettre à M. Sur son changement de Religion*, s.l.n.d., p. 1.

32. C. CHARLO D'ARGENTEUIL, *Lettre d'un prêtre de l'Église romaine converti à la Religion réformée, à ses paroissiens anciens et nouveaux Catholiques à Bourges en Berry*, s.l.n.d., p. 7.

33. P. JURIEU, «II. Lettre Pastorale. Ou est réfuté ce que M. de Meaux dit pour défendre le droit des persécuteurs, & ce qu'il dit pour la soumission aux Conciles», *Lettres Pastorales*, p. 12.

34. [J. BASNAGE], «V. Lettre pastorale. Interêt qu'on a de n'aller point à la Messe. Remarques contre M. de Meaux sur l'origine de ce mot», *Lettres pastorales sur le renouvellement de la Persecution*, A Rotterdam, Chez Abraham Acher, Marchand Libraire près de la Bourse, 1698, in-4, p. 35.

plus le couvrent du manteau d'une fausse Religion, & le font mentir d'une manière mal-honnête & devant Dieu, & devant le monde»³⁵ impliquait donc une réfutation des excuses émises par les nicodémites.

Corps et âme

La première excuse avancée par les nicodémites repose sur l'idée que le corps peut participer aux cérémonies catholiques sans que l'âme y adhère. «Ne peut-on pas, dit-on, demeurer dans l'Eglise Romaine sans participer à ses erreurs, separer le bon de ce qui est mauvais, retenir la verité dans son cœur...?»³⁶ Fausse argumentation, s'empresent de réfuter les auteurs. Le raisonnement des nicodémites «seroit assez bon si le corps et l'ame devoient être éternellement séparés»³⁷, mais «Dieu veut, que nous lui consacrons ces deux parties, qui nous composent, & qu'il ne veut point de Victime estropiée...»³⁸. De plus, il est presque impossible de rester protestant en participant à un culte idolâtre, remarquent les textes. Car s'il est vrai que le cœur n'y adhère pas, sera-ce toujours le cas? Discernera-t-il toujours la vérité de l'erreur? «C'est que l'accoutumance a je ne sai quels charmes avec lesquels elle domte nos repugnances diminuë notre horreur, & gâte nôtre discernement»³⁹. Enfin, s'appuyant sur deux versets bibliques⁴⁰, les auteurs montrent qu'il faut manifester ses convictions aux yeux de tous, car les hommes «ne lisent point dans nos cœurs, ils ne peuvent rien savoir de ce qui s'y passe qu'autant que nous leur découvrons par nos discours, de vive voix, ou par écrit, ou par quelques autres tels signes destinés à exprimer au dehors nos pensées; et il faut nécessairement qu'ils s'en tiennent à ces déclarations»⁴¹.

Les nicodémites justifient leur participation extérieure au catholicisme en invoquant l'exemple du général syrien Naaman. Ce personnage biblique avait promis de ne plus sacrifier qu'au seul Dieu d'Israël mais continuait, vu sa fonction, à accompagner son maître dans le temple d'un Dieu syrien. Demandant l'avis du prophète, il reçut pour réponse «Va en paix»⁴². C'est

35. *Extraict Du Livre intitulé Exposition Solide & Historique de la Religion Chrétienne, &c. par le Sr. Deschamps, ci-devant Religieux Benedictin, Professeur en Théologie & en Philosophie, President au Seminaire de St. Amand à Douay. Pour Servir d'Avertissement aux Reformés de France, qui perséverent dans la Revolte, ou dans la Sécurité*, A La Haye, chez Etienne Foulque, Marchand libraire proche de la Cour, 1696, in-4, p. 3.

36. [J. BASNAGE], «Lettre VI...», *Considérations...*, p. 345-346.

37. *Id.*, p. 368.

38. *Rome anti-chrétienne ou conformité de l'horrible Persécution qu'Antiochus exerça contre l'Ancienne Eglise, avec celle que le Clergé de France fait souffrir aux Reformez. C'est la raison qu'on presse principalement dans cet Ouvrage, pour convaincre nos Frères & surtout ceux qui ont succombé à la tentation, de la nécessité à n'avoir point de communion avec le papisme*, A Cologne, Chez Pierre Marteau, 1687, p. 155. Selon Emile Kappler (*Bibliographie critique de l'œuvre imprimée de Pierre Jurieu (1637-1713)*, Paris, 2002, n° XXXIII p. 420-421), cet ouvrage a été faussement attribué à Pierre Jurieu.

39. [G. MATHURIN], *op. cit.*, p. 145-155.

40. «Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, à mon tour, je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est dans les cieux; mais celui qui me reniera devant les hommes, à mon tour je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux.» (Mt, 10, 32-33.) «Car la foi du cœur obtient la justice, et la confession des lèvres le salut.» (Rm, 10, 10.)

41. *Lettre d'un amy...*, p. 171.

42. 1 R, 5, 1-27.

une preuve que la dissimulation est admise, pensent les intéressés. Les textes tentent de démontrer le contraire. D'abord un exemple particulier ne fonde pas une règle générale. Ensuite, insistent-ils, il n'y a rien de commun entre cette histoire et la démarche des temporisateurs. Naaman agit ainsi car c'est son devoir civil mais il a abjuré et promis de ne plus sacrifier qu'à un seul Dieu.

L'exemple du reniement de Pierre est rarement invoqué par les nicodémistes. Ce comportement peut en effet difficilement justifier une attitude de dissimulation. L'apôtre s'est repenti directement après avoir affirmé ne pas connaître le Christ et n'a pas persévéré dans son erreur ni cherché à l'excuser. Par contre ce passage est mis en avant par plusieurs auteurs pour montrer à ceux qui ont abjuré que, s'ils ne persistent pas dans leur faute et se repentent, ils obtiendront la miséricorde de Dieu.

La religion catholique renie Dieu

Une deuxième justification avancée par les nicodémistes concerne leur faute en elle-même. Ils n'ont pas renoncé au Christ puisqu'il est présent dans la religion catholique qui partage certaines vérités de la foi calviniste. Les convertisseurs insistent d'ailleurs sur ce qui rapproche les deux confessions pour convaincre les protestants à l'abjuration.

«Mais ce qu'elle a de bon empeche-t-il qu'elle n'ait infiniment de choses mauvaises?»⁴³ Sur ce point les textes sont catégoriques. Si le «papisme» reconnaît bien le Christ, il comporte trop d'erreurs fondamentales. Adopter cette confession, c'est adopter ses faussetés et donc forcément renier le Christ. Dans la lettre à ses anciens paroissiens, le pasteur Jean Cluzel se désole d'avoir abjuré pour éviter la mort. Exilé en Suisse et repenti, il explique qu'une des causes de sa chute vient de sa trop faible aversion de la religion romaine⁴⁴.

Un Dieu juste

Un troisième argument des temporisateurs s'appuie sur l'espoir de la grande miséricorde de Dieu. «Quelle ingratitude! quelle brutalité! & quelle fureur! de faire de la miséricorde de Dieu un oreillé à nôtre sécurité, & un engagement à commétre de nouveaux crimes»⁴⁵ s'indigne un anonyme. Selon ce principe, toutes les passions des hommes seraient justifiées. Les lettres pastorales expliquent que si Dieu pardonne, il est aussi sage et juste. Sa clémence ne s'étend pas à ceux qui abusent de sa miséricorde et qui persévèrent dans leur faute, et son indulgence est encore moindre envers «vous, mal-heureux, qui péchez contre les Lumières que l'Esprit de Dieu vous a

43. P. JURIEU, «IV. Lettre Pastorale. A ceux qui frequentent les Eglises Papistes. Assemblées des Fideles dans les Cevennes. Le martyre de plusieurs Fidèles de ce canton, & particulièrement du Sr. Fulcran Rey Etudiant en Theologie», *Lettres pastorales*, p. 26.

44. J. CLUZEL, *Lettre écrite aux Fidèles de l'Église Reformée de Cheylar en Vivarez, Par Jean Cluzel, Cy-devant leur Ministre, Qui pour éviter la mort avoit abjuré sa Religion*, Au Desert, Chez Pierre Le Sincere, 1685, in-8, p. 30.

45. *Rome anti-chrétienne...*, p. 192.

données»⁴⁶. C'est pourquoi, comme nous le verrons plus loin, les pastorales insistent sur la nécessité première du repentir.

«Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes»

«Et parce que ceux qui laissent surmonter leur esprit à la foiblesse & aux interests du monde ont de la honte de se laisser vaincre par des motifs si honteux, ils cherchent des raisons specieuses & apparentes pour se justifier sur l'obligation que les Sujets ont envers leurs Roys de Droit Divin»⁴⁷. Les nicodémistes invoquent en effet la soumission que tout sujet doit à son roi. Le XVII^e siècle a vu la montée de l'absolutisme en France et les calvinistes prônent un grand loyalisme monarchique. Le Refuge va se diviser sur la question de l'attitude à adopter par rapport à Louis XIV. Certains pensent, comme Pierre Bayle, qu'il faut montrer un respect absolu au roi pour espérer obtenir un rétablissement de la religion réformée. D'autres, dans la ligne de Jurieu, justifient la désobéissance dans ce cas précis en invoquant une théorie contractuelle du pouvoir. Mais tous s'accordent à dire que dans le domaine de la foi «il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes»⁴⁸. C'est pourquoi Claude Brousson explique aux nicodémistes «qu'il étoit juste que ce Grand Dieu fût aimé par dessus toutes choses: qu'on le craignît plus que les hommes, et qu'on lui obéît plutôt qu'aux hommes, qui ne sont rien devant sa redoutable Majesté»⁴⁹.

«Qui aime père ou mère plus que moi n'est pas digne de moi;
qui aime fils ou fille plus que moi n'est pas digne de moi»⁵⁰

Les nicodémistes avancent le souci de la protection des enfants comme autre raison de leur attitude. Ils prétendent les instruire secrètement dans la vraie religion tout en dissimulant pour ne pas les exposer au danger. La protection de la famille est importante, déclarent les accusateurs des nicodémistes, mais pécher pour faire le bien n'est pas une solution. De plus, l'amour de Dieu doit dépasser l'attachement aux proches. «Il faut rompre avec les personnes, qui nous sont les plus chères, plutôt que de sortir de la communion du Saint des saints pour entrer dans la société de l'homme de péché»⁵¹. Certains textes, moins sévères à ce propos, cherchent à consoler les parents désappointés par l'enlèvement de leurs enfants et l'instruction forcée dans la religion de Rome. C'est en effet une pratique assez répandue

46. C. BROUSSON, *Épître...*, p. 108.

47. *Avertissement aux Protestans des provinces qui ont fait precher sur les Masures de leurs temples, non obstant les Deffences de Sa Majesté. Avec l'Apologie Pour les Dits Protestans du Daupiné, et autre Provinces. Contenant les raisons pour les quelles ils ont fait continuer les preches malgré les deffenses du Roy, et allés armés dans leurs assemblées*, A Cologne, Chez Pierre Marteau, 1684, p. 93-94, texte présenté par E. LABROUSSE, dans *Études d'Histoire et de Philosophie religieuses*, n° 67, Paris, 1986, p. 35-89.

48. Ac, 5, 29.

49. [C. BROUSSON], «Lettre aux Reformés de France, de Genève, le 22 octobre 1685», publiée par C. BOST, *B.S.H.P.F.*, 1899, n° 48, p. 533.

50. Mt, 10, 37.

51. *Rome anti-chrétienne...*, p. 241.

qui consiste à soustraire les jeunes de leur milieu protestant pour les placer dans des couvents ou des maisons de religieux missionnaires⁵². «Quels regrets & quelle douleur, de voir entraîner dans le sein de l'idolatrie, la partie la plus chere de soy-meme». Jacques Basnage montre qu'il s'agit là d'une preuve de la fermeté des calvinistes: «on desespere de vous arracher la foy trop profondement gravée dans vos cœurs; on commence à sentir la vanité des efforts qu'on a fait. On attaque les ames foibles, parce qu'on ne peut abbatre les fortes»⁵³. Pierre Jurieu recommande d'élever sa descendance dans le protestantisme: «quant à vos enfants, on vous les viendra ravir pour les mener au Catechisme des prestres et il est à craindre que cela ne se fasse avec tant de violence qu'il ne vous sera pas possible de l'empêcher, mais au retour de là, ne manquez pas de detruire tout ce que les prestres pourront avoir fait; instruisés les de la verité et leur donnez une légitime horreur pour la Religion Romaine»⁵⁴. Il est évident que ce n'est pas une justification de la dissimulation mais plutôt une façon de résister et de garder «une légitime horreur pour la Religion Romaine».

Ces cinq premiers arguments pour lutter contre le nicodémisme sont mentionnés dans la plupart des textes et semblent donc répondre aux excuses les plus utilisées par les nicodémistes. Il en existe d'autres, évoqués de manière plus aléatoire, qui réfutent certainement des excuses moins employées par les nicodémistes.

Les autres arguments

Certains nicodémistes avancent l'exemple des fidèles qui vivaient avant la Réforme et qui ont pourtant obtenu le salut. Quelques lettres s'intéressent à cet argument et mettent en évidence les divergences entre les deux situations. Tout d'abord, ces premiers réformés ne sont pas entrés dans le «papisme» mais ils y sont nés. Et ils ont abandonné, dès que possible, leur ancienne religion en la condamnant. Ensuite, les erreurs de leur temps n'étaient pas si grandes «au lieu que depuis que le Concile de Trente les a autorisées & munies de foudres, elles ont fait un progrez prodigieux»⁵⁵. Autre différence: «si ces fidèles eussent connu autant d'endroits propres pour mettre leur conscience en repos que vous sçavez qu'il y en a, ils n'au-roient pas manqué d'y aller, à quelques dangers qu'il leur eût fallu s'exposer»⁵⁶. Enfin cette excuse est quelque peu insensée: «C'est comme si vous vous jettiez dans une grande tempête, dans l'esperance que vous n'y perdriez pas la vie, parce que vos Peres n'y ont pas peri»⁵⁷.

52. J. GARRISSON, *L'Édit de Nantes et sa révocation. Histoire d'une intolérance*, Paris, 1985, p. 142.

53. [J. BASNAGE], «VII. Lettre Pastorale [...] La consecration ne se doit faire que par des Prieres. Usage de l'ancienne Eglise. Conseils & consolations sur l'enlèvement des Enfants», *Lettres pastorales...*, p. 54-55.

54. [P. JURIEU], «Lettre à nos Frères qui gémissent sous la captivité de Babylon (sic)», *Reflexions sur la cruelle persécution que souffre l'Eglise Reformée de France. Et sur la conduite & les actes de la dernière Assemblée du clergé de ce Royaume...*, 1686, in-12, p. 192.

55. [G. MATHURIN], *op. cit.*, p. 65.

56. [J. GRAVEROL], *op. cit.*, p. 205-206.

57. [G. MATHURIN], *op. cit.*, p. 64.

Quelques dissimulateurs se justifient par une impuissance devant des persécutions trop rapides et imprévisibles. Les textes leur rétorquent qu'ils étaient pourtant prévenus depuis longtemps des malheurs qui se préparaient. Dans les années précédant la Révocation de l'Édit de Nantes, les mesures contre les protestants se sont multipliées. Les premières violences ont prouvé, soulignent-ils, que les catholiques voulaient arriver à leur fin coûte que coûte.

« Il y a beaucoup de gens qui ont recours à d'autres excuses, ils en trouvent une foule dans leur abjuration, & parce qu'elle est indirecte, ambiguë, involontaire, & suspendue sur divers sens, il leur semble que leur conscience doit être en repos ». Cependant, reconnaît Gabriel Mathurin, « j'avoüe qu'on n'a jamais vu des abjurations si monstrueuses, la violence, la fourberie, & le Sacrilège les rendent dignes de la haine du Ciel, & de la Terre ». Il examine les illusions de ceux qui prétendent ne pas avoir abjuré par le formulaire. Fausse signature, nom effacé ou écrit en petits caractères illisibles, affirmation de ne pas savoir écrire ou encore déclaration, tout en signant, de ne croire que la foi calviniste⁵⁸. Si la fin est louable, les moyens sont détestables, critique le pasteur.

Les deux derniers arguments qu'utilisent les auteurs ne répondent pas vraiment à des excuses invoquées par les nicodémistes. Mais ils contribuent, autant que les autres, à lutter contre la dissimulation. Le premier, très fréquent, est une apologie des apôtres et des martyrs. Signalons à ce propos qu'en 1684 paraît une nouvelle édition du martyrologe de Jean Crespin *Avec les réflexions & les raisons nécessaires pour montrer pourquoi & en quoi les Persécutés de ce tems doivent imiter leur exemple*. « Cet ouvrage n'a été entrepris que pour encourager les fidèles qui presentement souffrent une si horrible persecution, à la constance & à la fermeté que merite la cause qu'ils sôûtiennent » explique l'Avertissement. Le but de cette réédition est également de condamner « l'erreur de ces gens tièdes qui pour se flatter dans leur mollesse se persuadent qu'il n'est pas nécessaire de souffrir pour l'Évangile, que dans les tems de persecution, il vaut mieux s'accomoder un peu à l'esprit du siècle que de s'exposer aux rigueurs extrêmes »⁵⁹. L'apologie des martyrs dans les lettres pastorales poursuit le même objectif. Pierre Jurieu, dans ses lettres, loue également les calvinistes français qui montrent une grande fermeté devant les maux. Tous ces hommes qui ont souffert pour le Christ sont présentés comme des modèles à suivre. « Si on n'a pas aujourd'hui assez de zèle pour imiter cet exemple, du moins il nous apprend qu'on ne doit point dire qu'il est permis de dissimuler, & qu'un acte d'idolatrie n'est point criminel quand on le commet contre sa volonté »⁶⁰.

Contrairement à l'exemple de constance et de fermeté que donnent les martyrs, la lâcheté des nicodémistes risque d'entraîner la chute d'autres

58. *Id.*, p. 127, 128, 144.

59. [J. CRESPIN & S. GOULART], « Preface pour montrer la nécessité qu'il y a de souffrir toutes les choses pour la gloire de Dieu lors qu'on y est appellé », *Histoire abrégée des Martirs François du tems de la Reformation. Avec les réflexions...*, Amsterdam, Andre de Hoogenhuysse, 1684, in-8.

60. [J. BASNAGE], « Lettre VI... », *Considérations...*, p. 361.

fidèles. «Or il n'y a point de mauvais exemple si pernicieux que celui que donnent les apostats. Car il corrompt l'esprit & fait mépriser la Religion, les deux seuls moyens de ramener les plus vicieux de leurs égaremens»⁶¹. C'est le dernier argument des lettres pastorales pour lutter contre la dissimulation.

Après avoir réfuté les excuses des nicodémites, les textes proposent divers moyens de remédier à l'attitude coupable.

Les solutions proposées

La repentance

Il est nécessaire avant tout de confesser la faute commise. Selon la *Lettre d'un protestant prisonnier* le repentir doit être proportionnel à la grandeur du péché. «Je n'ay garde d'entrer dans le sentiment de ceux qui croient que pour ne se point exposer à de nouvelles peines, c'est faire assez, que de pleurer sa faute dans le secret de la Conscience et du Cabinet...»⁶². Les Nouveaux Convertis se voient donc dans l'obligation de renier publiquement leur abjuration. A l'exhortation de la repentance, Claude Brousson joint celle d'un changement de vie, d'une véritable conversion car il attribue la cause des malheurs qui touchent les protestants à la corruption qui règne parmi eux.

La fuite

«Il faut tout abandonner, & vous retirer dans les Païs Etrangers, pour y travailler à votre salut, & y jouir du repos de l'ame, & de toutes les consolations que Dieu donne à ses enfans, lors qu'il les repaît de sa Parole, & qu'il leur fait administrer les Sacremens de son alliance»⁶³. La fuite représente l'une des solutions proposées par les auteurs pour éviter l'attitude de dissimulation. Afin de soutenir leur exhortation à l'exil, ils se réfèrent «à ce commandement si precis de nôtre Maitre: *Sortez de Babylone mon Peuple*»⁶⁴ et montrent que «l'Eglise Romaine a tous les caractères de la Babilône ancienne, [...] la cruauté, & la paillardise»⁶⁵. Ils invoquent également un passage de l'évangile de Matthieu: «au nom de Dieu, mes chers freres, prevenez vostre malheur par une heureuse retraite, & selon le precepte de I. Christ, *lorsqu'on vous persecute dans un lieu, fuyez dans un autres*»⁶⁶.

Les nicodémites avançaient plusieurs raisons qui les empêchent de partir: la surveillance des frontières, les difficultés de la route, la peur de perdre leurs biens et de devoir mendier. Les écrits leur opposent alors l'exemple

61. [J. GRAVEROL], *op. cit.*, p. 40.

62. *Lettre d'un protestant prisonnier en France, Au Mois de Juillet 1687. Écrite a un de ses Amis, Sur la nécessité qu'il y a de detester publiquement sa cheute, pour s'en relever a salut*, La Haye, A. Troyel, 1689, in-4, p. 1.

63. C. BROUSSON, «Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver. Sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France, Du désert, le 20 Février 1692», *Lettres et Opuscules...*, p. 81.

64. *Lettre pastorale aux fidelles de la Basse-Guienne*, s.l.n.d., p. 1. Voir Ap. 18, 4.

65. [G. MATHURIN], *op. cit.*, p. 92.

66. [J. BASNAGE], «VII. Lettre pastorale...», *Lettres Pastorales...*, p. 56. Voir Mt. 10, 23

des nombreux réfugiés, de tout âge et de toute condition, qui sont parvenus à rejoindre les pays étrangers. Ils les invitent aussi à faire confiance à Dieu car « il pourvoit à la nourriture des oiseaux de l'air, & des bêtes des champs. Oublieroit-il donc ses enfans, qu'il a rachetés à un si grand prix? »⁶⁷ Enfin, toute une propagande du Refuge est développée à travers les lettres pastorales afin de prouver aux protestants qu'un bon accueil les y attend.

La résistance

La résistance constitue un deuxième remède au nicodémisme. Elle exige une prise de position claire en faveur du protestantisme. Il faut éviter tout contact avec la religion catholique « c'est-à-dire, renoncer absolument à la profession de sa religion Anti-chrétienne; & ne prendre aucune part à ses dérèglemens, à ses superstitions, & à ses idolatries »⁶⁸. L'exhortation *Sortez de Babylone* est également invoquée dans ce contexte, non plus dans le sens d'un exil, mais dans celui d'un éloignement de la communion catholique. Certains textes donnent des moyens concrets de résistance, comme la participation aux Assemblées du Désert. « Si vous pouvés dans quelque temps vous assembler secretement la nuit dans les lieux retirés de vos maisons, faites le pour y lire la parole de Dieu et de bons livres capables de vous instruire, mais sur tout pour prier »⁶⁹ préconise Pierre Jurieu. Claude Brousson, qui est lui-même prédicant du Désert, accorde aussi une grande importance à ces réunions clandestines. Si les Nouveaux Convertis ne peuvent participer aux assemblées secrètes, il existe aussi le recours d'un culte plus restreint. « Il faut que le jour du repos châque Chef de Famille s'enferme dans sa maison avec sa famille, & quelques uns de ses freres, s'il se peut; afin d'employer le matin & l'apresdiné aux exercices de la piété »⁷⁰. Ne confondons pas cette solution avec celle choisie par les nicodémistes qui entretiennent un culte familial tout en prenant part aux cérémonies catholiques. Pour les auteurs des lettres pastorales, la condition *sine qua non* de la résistance est l'abstention de tout contact avec l'Église de Rome.

La solution originale de Pierre Poiret

En novembre 1686, ce théologien mystique adresse à son frère, resté en France, une lettre qui sera publiée sous le titre d'*Avis Charitable pour soulager la Conscience de ceux qui sont obligez de se conformer au culte de l'Église Catholique Romaine: Tiré d'une lettre d'un particulier à quelques-uns de ses amis en France*. Pierre Poiret n'y accable pas les protestants français de reproches mais tente d'alléger leurs remords. Il leur montre tout d'abord

67. J. CLUZEL, *op. cit.*, p. 53. Il fait référence à Mt 6, 25-34.

68. C. BROUSSON, « Lettre à chaque Eglise Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu, 10 septembre 1688 », *Lettres et Opuscules...*, p. 60.

69. [P. JURIEU], « Lettre à nos frères... », *Reflexions...*, p. 193.

70. C. BROUSSON, « Lettre de consolation & d'instruction aux Fidèles persécutez », *Lettres et Opuscules*, p. 98-99.

que « ce qui nous rend agréables ou désagréables à Dieu, ce qui nous sauvera ou ce qui nous damnera, ne sont (sic) point les différences des religions extérieures, de leurs cérémonies, de leurs opinions ni de leurs disputes. [...] Mais il sauvera tous ceux d'entre eux qui s'humilient dans leurs cœurs devant lui. » La disposition intérieure étant la plus importante « on peut alors se servir des cérémonies et d'autres choses de cette nature, comme des moïens qui nous rameinent à penser à Dieu dans nôtre cœur et à élever nôtre esprit à lui. Et l'on peut se servir d'elles comme on les trouve déjà établies, sans se faire de la peine et des difficultés sur leurs différences ». Voilà la solution qu'il propose à tous les Nouveaux Convertis obligés de participer aux cérémonies catholiques: « puisqu'on vous a imposé cette nécessité (de quoi rendront compte à Dieu ceux qui sont en cause), je vous conseille de faire de nécessité vertu et de vous servir de tout l'extérieur et de toutes les cérémonies d'usage de la manière que je viens de dire... »⁷¹. Pierre Poiret n'ignore pas la répulsion que provoquent, chez les protestants, certaines cérémonies catholiques. C'est pourquoi il leur montre comment même la messe, le culte des images ou la doctrine du purgatoire peuvent conduire à la relation avec Dieu. Il essaie en outre – de ce point de vue, il est assez original – de leur faire admettre que ces différentes croyances ne sont pas impossibles à comprendre ni totalement dépourvues de bon sens. Pierre Poiret est conscient que sa position n'est pas courante et qu'elle risque de contrarier plusieurs personnes car il recommande à la fin de son opuscule: « Vous userez discrètement de cette lettre, sans la communiquer à ceux qui sont trop opiniâtrés à leurs manières pour en tirer du bien: encore moins faut-il insister sur ce qu'on avoue les pensées »⁷².

Pendant l'*Avis Charitable* se répand et parvient entre les mains de Pierre Jurieu qui s'empresse de réagir contre « cette dangereuse Lettre [qui] a précisément un but opposé au nôtre: Nous voulons vous réveiller, elle veut vous endormir, & vous persuader que les superstitions qu'on vous oblige de pratiquer ne vous peuvent nuire, & même qu'elles vous peuvent servir, pourvu que vous vous en fassiez des moyens de vous unir à Dieu »⁷³.

Pierre Poiret répond alors à la mise en garde du pasteur dans un ouvrage intitulé *La Paix des Bonnes Ames*. Il réfute point par point les attaques qui le visent et précise que son but est seulement d'apaiser les protestants restés en France, alors que « M.J., pour les secourir convenablement à cet état-là, croit faire merveille de leur envoyer de temps à autres ces saintes babioles de *Lettres Pastorales*, qui justement ne sont propres qu'à aggraver leurs difficultés et à accabler leurs consciences de remors et de desespoir »⁷⁴.

Le Refuge a vu dans la position de Pierre Poiret une justification du nicodémisme. Or celui-ci ne conçoit pas du tout sa solution de cette façon.

71. P. POIRET, *Avis Charitable...*, p. 15-20.

72. *Id.*, p. 30. Avoûer les pensées signifie déclarer son adhésion à des idées.

73. P. JURIEU, « XI. Lettre Pastorale... », *Lettres pastorales*, p. 93.

74. P. POIRET, *La Paix des Bonnes Ames dans tous les partis du Christianisme sur les matières de Religion, & particulièrement sur l'Eucaristie. Où l'on répond aussi à un article de l'Onzième des Lettres Pastorales, opposé aux Avis Charitables publiés depuis peu, & que l'on a joints ici avec quelques autres pieces, qui concernent ce sujet. Contre Mr. Jurieu*, Amsterdam, Theodore Boetmann, 1687, p. 169.

Il a d'ailleurs lui-même condamné l'attitude nicodémite dont il accuse tous ceux qui accordent trop d'importance au culte extérieur: « pendant qu'ils font de belles mines et qu'ils disent de belles choses, non seulement leur cœur n'a pas au dedans ce qu'ils marquent par le dehors, mais même il n'en a pas un désir aussi véritable que des choses du monde. [...] ils se sont fait des idoles de leurs exercices extérieurs et se sont entêtés et opiniâtrés là dessus, par un esprit de division, de haine et d'amertume envieux, à faire passer les exercices des autres pour idolâtrie...»⁷⁵.

Quelle solution choisir?

Les auteurs des lettres pastorales préconisent-ils une solution plutôt que l'autre? Remarquons d'abord que la proposition de Pierre Poiret n'a convaincu personne au Refuge et qu'aucune lettre ne la prend en compte. Ensuite la repentance n'étant pas une solution en soi mais plutôt une condition pour espérer obtenir la miséricorde divine, elle est nécessaire dans tous les cas. Le choix se résume donc à la fuite à l'étranger ou la résistance en France. Pendant la première décennie qui suit la Révocation de l'Édit de Nantes, aucune des deux possibilités ne s'impose vraiment par rapport à l'autre. Il y a bien certains auteurs qui insistent d'abord sur la résistance, comme Claude Brousson ou Pierre Jurieu. Antoine Le Page, pasteur à Dieppe réfugié en Hollande favorise, lui aussi, la confession du protestantisme sur place et puis seulement « si la fureur de vos ennemis et votre timidité vous empêchent de faire hautement amende honorable à Jésus et de réparer votre honte sur le champ de votre défaite, venez au moins le faire en des lieux plus libres et plus seins »⁷⁶. D'autres sources préfèrent la fuite comme cet anonyme estimant que rester dans le Royaume tout en renonçant à son abjuration implique une grande ténacité. « Mais parce que la manière de votre chûte vous doit faire craindre avec raison, que vous n'ayez pas assez de courage pour prendre cette première route, ni assez de fermeté pour résister à la rapidité de la Machine, qu'on remuera pour vous ébranler, il est beaucoup plus sûr pour vous de prendre la seconde route, moins périlleuse, de vous poster, comme on dit, hors de la portée du canon, & de pratiquer la leçon de nôtre divin maître, qu'il a lui même mis souvent en usage, *Si on vous persécute en un lieu, fuyés vous en dans un autre* »⁷⁷.

En 1697 les traités de Ryswick mettent fin à la Guerre de la Ligue d'Augsbourg et à l'espoir que certains réformés avaient placé dans l'intervention de Guillaume d'Orange pour les défendre. Celui-ci renonce en effet à toute action en leur faveur quand il est certain que Louis XIV va le reconnaître comme roi d'Angleterre. Cette même année des dragonnades reprennent dans le Bas-Languedoc, région où le nombre d'opiniâtres est assez élevé⁷⁸.

75. *Id.*, p. 218.

76. [A. LE PAGE], *Lettre d'un pasteur banni à son troupeau ravagé. A Messieurs ci-devant les Anciens, les Diacres et les chefs de famille de l'Église réformée de ****, s.l. 1686, p. 216.

77. *Rome anti-chrétienne...*, p. 289.

78. C. BOST, *Les Prédicants Protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700*, Paris, 1912, p. 207-240.

Les Nouveaux Convertis sont au centre de préoccupations royales qui aboutissent le 13 décembre 1698 à une Déclaration rappelant les dispositions de 1685 et ordonnant une attention particulière à la conversion sincère des anciens huguenots. L'évolution qu'on constate dans les solutions proposées à partir de 1697, avec une mise en avant très claire de la fuite, est une conséquence directe de ces circonstances. Les protestants prennent conscience que l'Édit de 1685 ne sera pas provisoire. Une lettre est expressément écrite *A tous ceux qui sont exposez en France à la Persecution, Par la Déclaration du Roi du 13. Decembre 1698 qui Ordonne l'exécution de l'Édit de Revocation de celui de Nantes*. Elle n'insiste pas particulièrement sur la fuite mais plutôt sur une nécessaire résistance afin de montrer au roi « mal informé » que les protestants sont encore nombreux. Par contre, tous les autres textes de cette époque adoptent l'idée qu'« après cette Declaration, il n'y a plus proprement de sureté que dans la fuite »⁷⁹. Jacques Basnage se remet, dès le 15 janvier 1698, à l'écriture de *Lettres Pastorales sur le renouvellement de la Persecution*. « Nous voulons aujourd'huy éteindre toutes vos esperances du côté des hommes, parce que la verité nous y engage. [...] Cessez d'esperer puisqu'il n'y a plus lieu de le faire. [...] Ne pensez donc qu'à vous tirez du péril, puisqu'il est desormais inévitable »⁸⁰. Il va même jusqu'à déconseiller la résistance. Il ne sert à rien de tenter cette solution pour paraître avoir un plus grand mérite. « Sur quoy vous fonderiez-vous pour esperer que le combat vous sera plus avantageux? Prenez garde qu'il n'y ait de l'illusion dans vôtre cœur, & que ce que vous appelez force d'esprit, foy, zele de Religion qui vous oblige à demeurer pour la défendre & pour triompher glorieusement de l'ennemi, ne soit foiblesse, amour propre, attachement aux biens du monde »⁸¹. L'exil devient donc le mot d'ordre général.

Conclusion

Notre étude a permis de mettre en évidence la violente condamnation du nicodémisme qui émane du Refuge à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes. Si les auteurs des lettres pastorales se montrent si accusateurs, c'est d'abord parce qu'ils placent au plus haut point le devoir d'obéissance à Dieu, qui les a d'ailleurs incités à choisir la fuite. Ensuite, la plupart des lettres sont rédigées par des pasteurs qui se sentent encore responsables de leur ancienne Église en France. Ils s'estiment investis d'un devoir : sortir du péché tous ces Nouveaux Convertis qui dissimulent. Une autre raison qui les pousse à refuser le compromis est l'espoir du rétablissement de leur religion en France, mesure uniquement possible s'il reste des huguenots. Enfin Elisabeth Labrousse a souligné que cette intransigeance était également

79. D. de SUPERVILLE, « Troisième Lettre. [...] Réflexions sur la Declaration du 13. Decemb. 1698, Le 15 janvier 1699 », *Les devoirs...*, p. 92.

80. [J. BASNAGE], « VIII. Lettre Pastorale... Suite de la matière de la Consecration. Réponse au Traité de la Messe de M. de Meaux. Vanité des esperances de paix & de rétablissement », *Lettres pastorales*, p. 64.

81. [J. BASNAGE], « III. Lettre Pastorale... Nécessité de la Perseverance. », *Lettres pastorales*, p. 18.

pour tous les réfugiés une façon de se rassurer sur le fait qu'ils avaient choisi la bonne solution, en dépit du mal du pays⁸².

Pourtant, malgré ce rigorisme, le message anti-nicodémite n'a pu supprimer l'attitude contre laquelle il s'élevait. Jusqu'à l'Édit de Tolérance en 1787, des calvinistes continuent de pratiquer secrètement leur religion tout en s'accommodant extérieurement au catholicisme⁸³. On trouve quelques échos de cette inefficacité du message dans les lettres pastorales elles-mêmes. Jean Graverol remarque que «les prétendus Convertis de France méprisent les avis & les exhortations de tous leurs pasteurs, & résistent aux mouvements de leur conscience pour suivre le penchant de leurs intérêts & les impressions du siècle»⁸⁴.

La littérature pastorale témoigne des nombreux contacts qui existent entre le Refuge et la France à la fin du XVII^e siècle. Par contre la condamnation du nicodémisme est peut-être révélatrice d'une incompréhension entre les exilés et les Nouveaux Convertis. Les auteurs des lettres pastorales ont en effet vu dans la dissimulation une position de faiblesse, un grave péché, un danger à la survie du protestantisme. Or, comme l'a relevé Elisabeth Labrousse, «sans l'opiniâtreté rusée et les accommodements de façade aux exigences des autorités politiques de générations successives la « religion prétendue réformée » n'aurait pu se perpétuer clandestinement pendant un siècle»⁸⁵. On pourrait aussi expliquer l'inefficacité du message émanant du Refuge par l'écart qui se crée entre les émigrés et les autres. Il est difficile, pour des gens opprimés, d'accepter des reproches et des exhortations à la résistance de la part de ceux qui sont en sécurité. L'exhortation à adorer Dieu corps et âme a pu paraître bien futile à côté du prix de la vie.

RÉSUMÉ

La plupart des protestants restés en France après la Révocation de l'Édit de Nantes abjurèrent leur religion. Pourtant le calvinisme survit notamment grâce au nicodémisme, terme popularisé par Calvin et repris par les historiens pour désigner un phénomène de dissimulation religieuse aux XVI^e et XVII^e siècles. Cette attitude est dénoncée par la littérature pastorale émanant du Refuge. De nombreux arguments sont mis en exergue pour contrer les excuses des nicodémistes. À côté de la proposition originale de Pierre Poiret, les auteurs conseillent deux solutions pour remédier à l'attitude coupable.

Mots clés: Nicodémisme / dissimulation / résistance / lettres pastorales / Refuge.

SUMMARY

Most of the Protestants who stayed in France after the Revocation of the Edict of Nantes abjured their religion. However, Calvinism survived thanks to Nicodemism, a term popula-

82. E. LABROUSSE, «Plaidoyer pour le nicodémisme»..., p. 268.

83. *Id.*, p. 262.

84. [J. GRAVEROL], *op. cit.*, p. 191.

85. E. LABROUSSE, «Plaidoyer pour le nicodémisme»..., p. 262.

rized by Calvin and adopted by historians to refer to a phenomenon of religious dissimulation in the 16th and 17th centuries. This attitude was denounced by pastoral writings from the Refuge. Numerous arguments were brought into play to refute the Nicodemite excuses. Apart from Pierre Poiret's original proposition, authors recommended two solutions to remedy the culpable attitude.

Keywords: Nicodemism / dissimulation / resistance / pastoral letters / Refuge

ZUSAMMENFASSUNG

Der Grossteil der nach der Aufhebung des Ediktes von Nantes in Frankreich gebliebenen Protestanten schwor seinem Glauben ab. Der Calvinismus verdankte jedoch sein Fortbestehen insbesondere dem sog. «nicodémisme». Dieser durch Calvin populär gewordener, von Historikern aufgegriffener Begriff bezeichnet ein Phänomen religiöser Verheimlichung im 16. und 17. Jahrhundert. Diese Haltung wurde durch die vom Refuge ausgehende Pastoralliteratur verurteilt und manche Argumente wurden vorgebracht, um den Erklärungen der Nikodemiten zu begegnen. Neben einem originellen Vorschlag Pierre Poirets empfahlen die Autoren zwei Lösungen, um von der schuldhaften Haltung Abhilfe zu verschaffen

Stichwörter: «Nicodémisme» / Verheimlichung / Widerstand / Pastoralbriefe / Refuge.